

La polyclinique de Reims-Bezannes a son propre service d'état civil

lundi 24 septembre 2018 à 6:05 Par [Philippe Rey-Gorez, France Bleu Champagne-Ardenne](#)

Quatre mois après son ouverture, la polyclinique de Reims-Bezannes en est déjà à près de 1.500 naissances enregistrées. Elle dispose, sur place, d'un bureau d'état civil pour enregistrer ces naissances comme il se doit. Seuls 4 établissements en France sont dotés d'un dispositif de ce type.



Des bébés ! Beaucoup d'enfants naissent à la **polyclinique de Reims-Bezannes** ! C'est normal, puisque l'établissement, qui a ouvert ses portes fin mai, est une des plus grosses cliniques privées de France. Elle table sur **4 000 naissances par an, soit 70% des naissances du Grand Reims**. Ces nouveaux venus dans le monde des humains, il faut les enregistrer. Pour simplifier les choses, un service **d'état civil** a été créé dans l'enceinte même de la polyclinique.

C'est plutôt rare : seules **quatre autres établissements en France**, dans des grandes villes - Bordeaux, Lyon, Montpellier et Grenoble- ont adopté ce système. L'intérêt, c'est bien sûr, **la proximité et la rapidité de la procédure**, mais ça n'a rien d'automatique. Pour qu'un service d'état civil soit situé en dehors d'une mairie, il faut un **système dérogatoire**, accordé par le parquet. C'est d'ailleurs le parquet de Reims qui a piloté la création du service à la polyclinique et a imposé les contraintes. Elles sont très strictes : il faut disposer d'une **chambre forte**, de **logiciels sécurisés**, et aussi respecter des **délais très courts**.

Pas le droit à l'erreur

Le maître mot, c'est bien sûr la **rigueur**. Pas question, ici, de commettre la moindre **faute de frappe**, ou de mal **orthographier** un prénom ou un nom, y compris les accents. Il faut aussi pouvoir informer les parents des règles en usage. Par exemple, père-mère : les parents qui font ce choix pour leur premier enfant doivent savoir que ce sera obligatoire pour les autres enfants à venir.



Travail d'équipe : le parquet de Reims, la polyclinique, les mairies de Reims et Bezannes © Radio France - Philippe Rey-Gorez

Enfin, ce n'est pas le matériel le plus important, mais la compétence des **personnes chargées de ce travail**. Le maire de Bezannes, Jean-Pierre Belfie, a obtenu le détachement de **deux officiers d'état civil** de la part de la mairie de Reims.

« En France, l'état civil est extrêmement important » – Matthieu Bourrette, procureur de République de Reims

« La qualité de l'accueil, la sécurité et la conformité à ce que nous avons demandé sont parfaitement respectés », assure le procureur de la République de Reims, Matthieu Bourrette. « Si une erreur est commise, il y a ensuite toute une procédure extrêmement longue pour pouvoir modifier un acte ».